

Objet : évaluation d'école

Le 12 septembre 2022

Madame la DASEN,

Lors de l'audience accordée début juillet, nous avons abordé avec vous les évaluations d'école et porté les inquiétudes légitimes des collègues, sur ce nouveau dispositif.

De même, au niveau national, le SE-Unsa et sa fédération l'Unsa Éducation ont fait part des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain. En suivant, notre revendication de reporter les auto-évaluations prévues au 1er trimestre a été actée par le ministre, pour les écoles qui le désirent. Nous vous demandons donc rapidement de communiquer en direction des écoles aveyronnaises concernées.

Sur la problématique du temps de concertation nécessaire, nous vous demandons ce jour, de réétudier la proposition faite début Juillet, rappelée lors du CTSD du 8 septembre, de laisser les équipes décider de l'emploi des 18h d'animation pédagogique.

La formation reste essentielle pour nous mais il nous semble qu'une fois tous les 5 ans, ce temps pourrait être redéployé pour les écoles concernées par l'auto-évaluation. Cette disposition est déjà retenue par la Haute Garonne et le Tarn et Garonne par exemple, elle paraît donc être applicable en Aveyron et relever d'une décision départementale.

Elle constituerait un premier geste important en direction des collègues (directeurs/trices comme adjoint.es) qui découvrent ce dispositif, n'en voient ni clairement ses contours, ni ses finalités...

Nous vous alertons sur la consommation des 108h dont les 48 heures de concertation, travaux en équipe, relations avec les parents sont incompressibles et déjà insuffisantes. Par ailleurs, nous ne pouvons entendre que ces heures seraient mal utilisées, mal rentabilisées par les équipes.

Enfin, ces auto-évaluations d'écoles pourraient avoir du sens, si et seulement si, elles débouchaient sur une prise en compte des besoins de formation et/ou de moyens supplémentaires. Par exemple, quelles adaptations ont été faites ou seront prévues sur les plans de formations départementaux de cette année et à venir pour les écoles évaluées ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Madame la Directrice Académique, de recevoir l'assurance de notre attachement au service public d'éducation.

Bien cordialement,

Mme Héran , M. Ségur
pour le SE-Unsa 12

